



Compagnonnage Parc National de Mohéli - GEPOMAY

Compte rendu de la mission à Mohéli



BRAQUIER Malo
AHAMADA Anisse
DAUTREY Emilien

Mars 2023



Compagnonnage Parc National de Mohéli - GEPOMAY

Compte rendu de la mission à Mohéli



GEPOMAY - Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Mayotte

4 impasse Tropina, Miréréni
97680 TSINGONI, Mayotte

www.gepomay.fr

Mission réalisée dans le cadre de l'appel à compagnonnage Te Me Um 2022



Avec le soutien financier de :



Photo de couverture : Les équipes du PNM et du GEPOMAY devant les locaux du PNM à Nioumachoi, Mohéli.

Citation recommandée : **Braquier, M., Ahamada, A. et Dautrey, E. 2023.**

Compagnonnage Parc Naturel de Mohéli - GEPOMAY, compte rendu de la mission à Mohéli

1/ Rappel des objectifs de la mission :

L'objectif du compagnonnage est d'enclencher une régionalisation des suivis de l'avifaune grâce à un échange visant la mise en place d'une stratégie d'étude des oiseaux via des protocoles standardisés et répliquables dans le temps. Le but est, à terme, l'acquisition de données comparables à l'échelle de l'archipel des Comores.

L'objectif de cette première mission était de rencontrer le personnel et de découvrir le territoire du Parc ainsi que son fonctionnement, afin d'établir un diagnostic prenant en compte les réalités de terrain, les moyens disposés ainsi que les questions auxquelles ils souhaitent répondre. Cela nous permettra par la suite de proposer des formations à des méthodes de suivis de l'avifaune adaptées au contexte particulier de l'île. Des préconisations seront faites concernant les suivis à mettre en place, le traitement et l'analyse des données ainsi que le matériel à acquérir.

Planning de la mission :

26/01/23 : déplacement Mayotte – Grande Comore.

27/01/23 : déplacement Grande Comore – Mohéli, découverte de l'équipe du PNM et réunion de cadrage de la mission, sortie aux alentours de Nioumachoi en fin de journée.

28/01/23 : matinée de présentations en salle, visite des mangroves de Boïnifoungé et Chiconi en début d'après-midi, sortie bateau en fin de journée au dortoir à Frégates de l'îlot Magnougni.

29/01/23 : sortie bateau au large d'Itsamia notamment autour de l'îlot Mchaco le matin, après-midi au lac Boundouni

30/01/23 : journée en forêt, de Ouallah 1 au Ouongobabounou.

31/01/23 : journée en bateau : mangroves de l'Est de Nioumachoi puis îlots Nioumachoi.

01/02/23 : matinée en forêt dans les hauteurs de Nioumachoi, réunion de restitution de la mission dans les locaux du PNM l'après-midi.

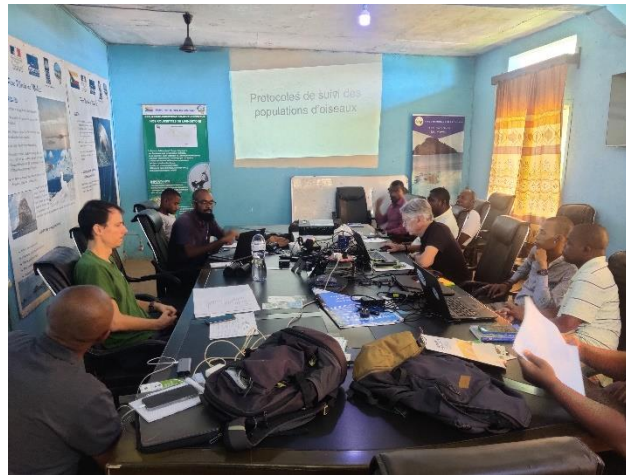
02/02/23 : départ de Mohéli et retour à Mayotte.

2/ Réunions de cadrage et de présentations :

La réunion de cadrage de la mission a permis aux équipes du Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Mayotte (GEPOMAY) et du Parc National de Mohéli de se présenter mutuellement. Ce fut l'occasion d'avoir un aperçu des différentes missions des équipes, et de trouver certaines similitudes de travail. Cela a également permis d'énoncer de nouveau les objectifs de cette mission.

Des formations introductives à l'ornithologie ont été dispensés en salle aux locaux du PNM le 28 janvier. Une première présentation sur des généralités chez les oiseaux, et une seconde sur les protocoles de suivi de l'avifaune. L'identification des oiseaux sur le terrain, à la vue et au chant, ainsi

que certaines méthodes de suivi auront été appuyés tout au long de la semaine lors des sorties de terrain avec les différents agents du PNM.



3/ Sites prospectés :

Campagne de Nioumachoi

Les alentours de Nioumachoi sont un mélange de milieu agricole et de forêt dégradée. Nous y avons observés quinze espèces, dont quelques endémiques et quelques introduits. Le site est surtout intéressant pour son patrimoine historique avec les traces des premiers habitants de Nioumachoi.



Mangrove de Boinifoungue

Nous avons prospecté la mangrove de Boinifoungue à marée basse, laissant à découvert une large surface de vasière. Malgré l'impressionnante étendue découverte, seuls six limicoles sont observés. Le site semble peu attractif car nous sommes en plein hivernage et les oiseaux migrateurs sont censés être nombreux, un groupe de 160 Sternes voyageuses est tout de même présent. L'habitat d'arrière-mangrove est dégradé mais peuplé de nombreux passereaux, dont des endémiques.

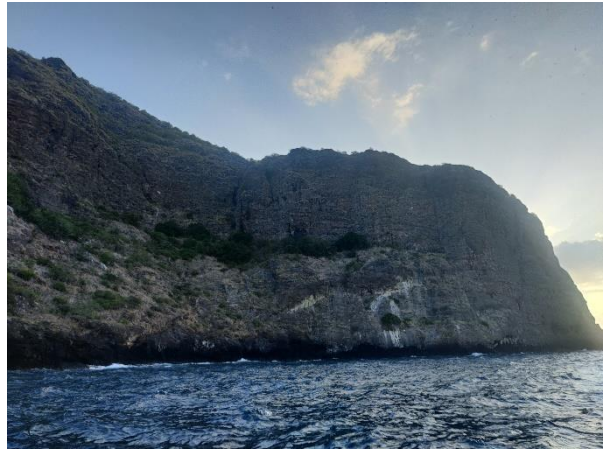


Mangrove de Chiconi

La mangrove de Chiconi ne semble pas non plus d'un intérêt particulier pour les oiseaux côtiers, même à marée basse il y avait peu de surface dégagée. De nombreux Guêpiers de Madagascar étaient présents en vol au-dessus de la mangrove.

Îlot Magnugni

L'îlot Magnugni est un îlot rocheux d'environ 35 ha, couvert en partie de végétation basse. Le versant nord est une falaise abrupte, tandis que le reste est en pente. Le débarquement sur l'îlot est apparemment possible, mais nécessite des conditions de mer particulièrement clémentes. Prospecté en fin de journée, l'îlot abrite un important dortoir à Frégates. Le ciel en était rempli et nous avons estimé au moins 600 individus dans le ciel. Mais les individus s'étalant à perte de vue, il ne serait pas improbable que le nombre d'individus dans ces dortoirs avoisine le millier. L'éclairage et la mer un peu houleuse rendant l'identification des espèces compliquées, la Frégate Ariel et la Frégate du Pacifique sont présentes mais nous n'avons pas estimées les effectifs ou les proportions de chacune des espèces. L'observation sur la plage de Nioumachoi d'une cinquantaine de Frégates en fin de journée le 31 janvier nous fera remarquer un rapport d'une Frégate du Pacifique pour une quinzaine de Frégate Ariel. L'échantillon est petit et ne peut être transposé à l'ensemble des Frégates du dortoir, mais de manière générale la Frégate ariel nous a semblé bien plus abondante que celle du Pacifique. Un Héron cendré et une Grande Aigrette ont également été vus sur l'îlot Magnugni, et les agents du PNM signalent la nidification du Phaéton à bec jaune sur le versant nord de l'îlot, mais aucun individu prospecteur n'était présent lors de notre passage en fin de journée.



Îlot Mchaco

L'îlot Mchaco est un rocher nu d'environ 0.6 ha, couvert de guano lui donnant une couleur blanche. Il s'agit du principal site de nidification des oiseaux marins à Mohéli, et donc un site prioritaire à suivre. Nous avons observé des effectifs importants de Noddi brun (au moins 3000) et de Fou masqués (au moins 70), ainsi que deux Sternes bridées et deux Frégates ariel. Aucun signe de reproduction n'est observé, ce qui est normal pour la saison. La disposition de l'îlot facilite grandement les suivis, le dessus est incliné ce qui permet de l'observer depuis la mer. Les effectifs étant important, en l'absence d'observateurs habitués à ce genre de comptage, nous préconisons la prise de photographie puis un photocomptage pour avoir des effectifs précis, mais l'estimation des effectifs sur place ainsi que la prise de commentaire est indispensable au cas-où les photos seraient inexploitable et pour entrainer les observateurs. D'après les gardes du PNM, les effectifs observés sont deux à quatre fois plus importants en fin de journée.



Platier Gndza

Le platier Gndza est constitué de rochers émergents. Nous n'y avons observé aucun oiseau mais de nombreuses fientes. D'après les gardes, des groupes de sternes s'y posent plutôt l'après-midi ou lors de mauvais temps.

Îlots Chikoundou

Les îlots Chikoundou ne semblent pas présenter d'intérêt particulier pour les oiseaux marins, aucun oiseau n'a été vu dessus et les gardes disent ne pas en voir.



Îlot Mbouzi

Îlot sur lequel ont été introduits des chèvres et des rats. Quatre Phaétons à bec jaune ont été observés en vol au-dessus de l'îlot, dont les falaises pourraient éventuellement accueillir des nids, mais les gardes disent qu'ils nichent plutôt sur les falaises d'Itsamia.

Lac Boundouni

Le Lac Boundouni est un lac d'eau douce logé dans un ancien cratère. D'une vingtaine d'hectares, il s'agit du seul site RAMSAR de Mohéli. Le site dispose d'une avifaune riche, caractéristique des milieux humides intérieurs. On y retrouve de nombreux forestiers, ainsi que des oiseaux d'eau et quelques limicoles. Le site est très fréquenté par les Grèbes castagneux, et un nombre élevé de Chevaliers aboyeurs, au regard de la taille du site, était présent. Au total, vingt-trois espèces y ont été observées.



Hauteurs de Nioumachoi de jour et de nuit

Nous avons prospecté les hauteurs de Nioumachoi de nuit le 29 janvier (la montée s'étant faite au coucher du soleil) et de jour le 01 février. Malgré une forêt dense ombrophile à haute altitude, l'habitat alterne entre patchs agricoles et patchs forestiers. Les cortèges d'espèces sont sensiblement les mêmes en journée et en soirée. Les Grands Vazas sont en nombre le soir et semble migrer vers des dortoirs situés dans les hauteurs. Il faut attendre trente minutes après la tombée de la nuit pour entendre les Petit-ducs de Mohéli et les Chouettes effraies, ces dernières étant présentes en milieu forestier. Contrairement au Petit-duc de Mayotte, celui de Mohéli ne répond pas à la repasse. Le Merle des Comores et l'Artamie des Comores sont des oiseaux que nous n'observons que en milieu forestier, tandis que le Colombar des Comores, très discret, sera observé au milieu de plantations de giroflier. Le Bulbul de Mohéli n'est entendu qu'à partir d'une certaine altitude.



Forêts de Ouallah 1 au mont Ouongobabounou

Nous avons réalisé une longue randonnée (8 h aller-retour) en partance du village de Ouallah 1, pour rejoindre le mont Ouongobabounou à 751 mètres d'altitude. L'objectif était de découvrir les forêts des monts et crêtes de Mohéli. Nous avons traversé des zones cultivées, la forêt commence à apparaître aux alentours des 400 mètres d'altitude. Nous avons observé de nombreuses espèces d'oiseaux communs de Mohéli, notamment les espèces forestières. Nous noterons la présence de la Nésille malgache, observée en petit groupe seulement au sommet du Ouongobabounou. Cette randonnée nous aura permis de constater la problématique des cultures sauvages pratiquées en limite des zones de protection fortes du Parc, les Zones de Non-Prélèvement (ZNP) menaçant la forêt humide de Mohéli et comment les gardes forestiers s'y prennent pour y remédier. Un agriculteur pratiquant la culture sur brûlis dans une zone non autorisée et pris en flagrant délit lors de la randonnée a été sensibilisé et des cultures dont les propriétaires n'ont pu être identifiés ont été arrachés. Nous avons constaté que les gardes sont munis d'une tablette sur laquelle ils répertorient les infractions ou saisissent des données dans le cadre d'inventaires de makis ou de Roussettes de Livingstone.



Mangroves de l'Est de Nioumachoi

Les prospections sur ces zones de mangrove se sont faites en bateau, quatre heures après la marée basse, il n'y avait donc aucune zone de vasière découverte. Les mangroves en elles-mêmes ne semblent pas abriter beaucoup d'oiseaux, seuls trois Courlis corlieu et une Grande Aigrette ont été vus, en plus des quelques oiseaux très communs.



Îlots Niouamachoi

Nous avons longé en bateau les îlots Foro (1.7 ha), Méa (27.5 ha), Pouhou (1.8 ha), Chandzi (74 ha) et Ouénéfou (142 ha). Ce sont des îlots rocheux, plus ou moins couverts de végétation, et dont certains présentent un accès facilité par des plages. L'intérêt avifaunistique de ces îlots réside dans les populations nicheuses de Phaétons à bec jaune (22 individus prospecteurs) et de Martinet malgache (au moins 35 individus en vol). Pour les Phaétons à bec jaune, en particulier les îlots Foro (5 individus prospecteurs), Méa (4) et Ouénéfou (9). Pour les Martinets malgaches, en particulier Chandzi (18 individus) et Ouénéfou (15). Un débarquement sur l'îlot Ouénéfou nous permet de constater de nombreuses traces de chat sur plage, qui s'ajoute donc au rat, introduits sur la plupart des îlots.

3/ Bilan de la mission

Une réunion de restitution à la fin de la mission a permis de revenir sur la semaine, d'en effectuer le bilan et de vérifier si les objectifs avaient été atteints. Les objectifs ont été atteints, les différentes sorties de terrain ont permis de couvrir les différents milieux et oiseaux associés du territoire du PNM, ce qui permet une proposition de suivis à mettre en place en accord avec les particularités locales. Nous avons séparé les suivis en deux parties (terrestre et marine) décrites plus bas. Le PNM dispose déjà de bases de données liées à des inventaires de tortues ou de makis, la création d'une base de données similaires sur les oiseaux est indispensable pour commencer à engranger des données. N'ayant pas eu le temps d'aborder le volet de l'analyse des données, nous reviendrons dessus lors de la mission suivante à Mayotte. Concernant le matériel à acquérir, nous préconisons l'achat de plusieurs jumelles pour les suivis de terrain, d'une longue-vue pour effectuer des observations sur des zones ouvertes ainsi qu'un appareil photo d'une qualité suffisante pour le suivi de l'îlot Mchaco. Concernant les jumelles, le PNM peut choisir d'acheter peu de jumelles haut de gamme, ou plus de jumelles d'entrée de gamme. Le GEPOMAY utilise des jumelles KITE pour ses suivis (Ibis ED, Lynx HD+) car nous trouvons le rapport qualité-prix très intéressant, ainsi que des jumelles DRAVIA pour ses animations. Ces dernières sont bien moins chères, et le PNM estime que cela pourrait suffire. Le grossissement est relatif aux préférences de l'observateur, pour information nous utilisons principalement des 10x42 et 10x50. En complément, le PNM doit se procurer des guides de terrain pour aider à l'identification des espèces d'oiseaux, nous conseillons celui de Ian Sinclair et Olivier Langrand (2014) ou celui de Frank Hawkins, Roger Safford et Adrian Skerrett (2015). Des sites internet spécialisés permettent aussi l'accès à des informations et de la bibliographie : Oiseaux.net, Birds of the World (payant), XenoCanto (pour les chants).

Partie terrestre : pour le suivi des oiseaux terrestres, nous proposons de commencer par des données ponctuelles qui pourront être prises lors des suivis d'autres taxons ou lors de la surveillance effectuée par les gardes du Parc au nombre de 36 et répartis sur différents secteurs dans toute l'île.. Ces relevés pourront prendre la forme d'un suivi non protocolé qui permettra dans un premier temps de mettre à jour la liste des espèces d'oiseaux présentes à Mohéli et d'obtenir une première cartographie de leur répartition. Une fois formés, les gardes pourront mettre en place un suivi des oiseaux communs (STOC) selon un plan d'échantillonnage bien définis, avec un protocole d'IPA ou bien encore un protocole de distance sampling pour l'estimation de la taille des populations d'oiseaux nicheurs et communs de l'île. Le ressenti de l'implication des villageois dans le Parc semble positif, cela constitue un bon point en ce qui concerne l'acquisition de données ponctuelles. La capacité du Parc à mobiliser la population sur des actions environnementales pourra servir au lancement de plateformes de sciences participatives tel que Faune Océan Indien. Une possibilité d'étendre celle-ci à des territoires

de la région tel que Mohéli est de bonne augure et permettra la pérennisation d'un partenariat sur l'acquisition de données aviaires entre le GEPOMAY et le PNM.

Partie marine : pour le suivi des oiseaux marins, nous conseillons la mise en place de suivis peu nombreux et peu contraignants qui favoriseront une régularité des données récoltées. Un comptage biannuel des oiseaux d'eau sur les principaux sites d'accueil (îlot Mchaco, lac Boundouni, îlot Magnugni) nous semble être un bon commencement. Nous recommandons d'effectuer un comptage lors de l'hivernage des oiseaux migrateurs en janvier, puis un autre comptage six mois plus tard. Le comptage de la mi-janvier pourra s'inscrire dans les comptages Wetlands International, et les données récoltées seront comparables à l'échelle de la voie de migration. Si les moyens le permettent, des suivis plus poussés de l'avifaune nicheuse de l'îlot Mchaco et des suivis des colonies de Phaéton à bec jaune aux îlots Nioumachoi nous semblent pertinents à mettre en place. Cependant, les suivis concernant les oiseaux nicheurs comme le Fou masqué ou la Sterne bridée nécessitent des connaissances préalables sur la phénologie de la reproduction de ces espèces à Mohéli.

Le Parc à pour souhait d'atteindre une autonomie dans le suivi des oiseaux. Les protocoles proposés nous semblent accessibles et ont été développées longuement durant les sorties de terrain, dans le but que le PNM se les approprient. Les agents du Parc ont déjà certaines capacités dans la reconnaissance des oiseaux, à la vue et au chant. Cela facilitera la mise en place des suivis, mais il faudra rester vigilant aux espèces similaires pour lesquelles des difficultés d'identification ont été constatées (Souimangas Angaladian/de Humblot, Grande Aigrette/Héron garde-bœufs, etc.).

Pour compléter le présent compte-rendu, sont joints en annexe de ce rapport :

- Les listes non-exhaustives des espèces observées durant les sorties de terrain par site, à titre indicatif
- Une proposition de liste non-exhaustive des oiseaux de Mohéli, sur demande du PNM
- Des supports de formation : introduction à l'ornithologie, identification des oiseaux d'eau, protocoles de suivi de l'avifaune côtière et marine, Suivi Temporel des Oiseaux Communs et protocoles de suivi des populations d'oiseaux